

NOUVEAU !

- ◆ **TU HABITES MAUBEUGE ?**
- ◆ **TU AS ENTRE 18 ET 25 ANS ?**
- ◆ **TU AS BESOIN DU PERMIS DE CONDUIRE ?**

**LA VILLE DE MAUBEUGE
ET LE CGET TE DONNENT
UN COUP DE POUCE !**

**PASS
PERMIS**



DOSSIER DE CANDIDATURE



DOSSIER DE CANDIDATURE (à compléter le plus précisément possible AVANT LE 15 MARS) PASS PERMIS

PRINCIPE GÉNÉRAL

Le permis de conduire constitue aujourd'hui un atout indispensable pour l'emploi ou la formation. Aussi et afin de permettre aux jeunes de s'insérer professionnellement, la Ville de MAUBEUGE, avec le soutien de l'État, a décidé de mettre en place un « PASS PERMIS ».

Une somme forfaitaire sera versée à l'auto-école choisie par le bénéficiaire, qui s'engage, en contrepartie, à effectuer une action de bénévolat au sein des services de la Ville de MAUBEUGE.

1) Les critères d'admissibilité du dossier :

- Être âgé de 18 à 25 ans révolus à la date de dépôt du dossier de candidature
- Être domicilié à Maubeuge
- Passer son permis de conduire pour la première fois
- Ne pas être inscrit dans une auto-école et ne pas être titulaire du code

2) Examen des dossiers recevables :

Tous les dossiers recevables seront étudiés par une commission technique composée d'élus, de techniciens et d'acteurs locaux. Cette commission émettra un avis sur chaque candidature et entérinera la liste des bénéficiaires.

L'attribution sera faite selon les critères suivants :

- La définition d'un projet professionnel nécessitant l'obtention du permis
- La motivation citoyenne du candidat et son projet d'engagement au service du public
- La situation personnelle du candidat (revenus, situation familiale etc.)

3) Attribution de l'aide :

Le bénéficiaire pourra s'inscrire au code une fois que les 150h de bénévolat auront été effectuées, dans un délai d'un mois à réception, sur présentation d'une attestation de fin de mission auprès de l'auto-école choisie.

La réalisation du stage permettra à la collectivité de garantir au stagiaire le financement total du permis de conduire, concrétisé par le versement du « PASS PERMIS » en trois fois à l'auto-école retenue et dans laquelle le stagiaire sera tenu d'aller s'inscrire.

Le chef de service se réserve le droit de mettre fin à la période de bénévolat, après avis du tuteur professionnel en cas de non-respect des règles en vigueur dans la collectivité. Le stagiaire perdra alors aussitôt le bénéfice de son « PASS PERMIS ».

CANDIDAT

Nom:.....

Prénom :.....

Adresse :..... 59600 MAUBEUGE

Mail :..... Téléphone :.....

Date de Naissance :

Lieu de Naissance :

SITUATION

Célibataire Marié Autre :

Nombre d'enfants et âges.....

Lycéen

Étudiant

Niveau d'études :

Salarié depuis : Type de contrat : CDD CDI intérim

Apprenti

En formation professionnelle

Demandeur d'emploi depuis le :

N° de demandeur d'emploi Indemnisation : oui non

Bénéficiaire du RSA

Sans emploi

Autre :

Résidence :

Autonome Chez les parents En foyer Autre :

MOTIF DE LA DEMANDE

Décrivez en quelques lignes votre projet professionnel:

.....
.....
.....

Êtes-vous accompagné(e) par un conseiller ? oui non
(Ex : Réussir en Sambre-Avesnois, Pôle Emploi, Proch' emploi, UTPAS ...etc.)

Noms de l'organisme et du référent qui vous accompagne :

Expliquez en quelques lignes votre motivation et les raisons pour lesquelles vous avez besoin d'obtenir le permis de conduire.

.....
.....
.....
.....
.....

• Décrivez la contrepartie citoyenne que vous aimeriez réaliser (contenu ...)

.....
.....
.....

• Précisez ce que la contrepartie citoyenne vous apportera :

.....
.....
.....

• Précisez en quoi votre contrepartie sera utile pour la Mairie qui vous accueille :

.....
.....
.....

Informations complémentaires que vous souhaitez donner:

.....
.....
.....

DOCUMENTS À JOINDRE OBLIGATOIREMENT

Les photocopies des pièces suivantes :

- Carte d'identité (ou titre de séjour valide pour les ressortissants étrangers)
- Photo d'identité récente
- Justificatif de domicile
- Attestation d'hébergement (d'un parent, propriétaire bailleur, hébergeant à titre gratuit, etc.) contresignée par le candidat
- Justificatifs de toutes ressources (Avis d'imposition, bulletins de salaire etc.)
- Attestation Pôle Emploi
- Attestation Garantie Jeune
- Carte d'étudiant
- Attestation de formation...

Le signataire déclare avoir pris connaissance des obligations liées à sa candidature pour obtenir une aide au permis de conduire automobile, s'engage à respecter intégralement les règles et les obligations prévues par ce dispositif dont les dispositions principales sont rappelées dans ce document, atteste sur l'honneur ne pas avoir déjà passé le permis de conduire, ni s'être déjà inscrit en auto-école et avoir bien communiqué l'ensemble des informations et des documents demandés.

À : Le :

Signature :

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à recenser les candidatures pour l'action « Pass permis ».

Les destinataires des données sont le service politique de la ville de la mairie de Maubeuge ainsi que les partenaires associés au comité de sélection.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Correspondant informatique et liberté de la Mairie de Maubeuge : cil@ville-maubeuge.fr.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. »